

Journée Internationale des forêts animée par l'ACCOB dans la forêt du Bager d'Oloron

Pour la première fois, l'association pour la Conservation du Cadre de vie d'Oloron et du Bager (ACCOB) s'est inscrite sur le [site National](#), de façon à fêter la forêt comme beaucoup en France et sur la planète. L'ACCOB fait partie de SOS Forêt Pyrénées et aussi de « Touche pas à ma forêt ». Raison de la présence des deux banderoles sur le site de la Borne 12 ce dimanche. Deux membres de cette organisation (élues) ont présenté les risques des atteintes à la forêt avec notamment le projet Florian à Lannemezan... L'ACCOB les remercie vivement pour leur participation, ainsi que le représentant SNUPFFEN Solidaire qui l'a épaulée.

Une journée radieuse a permis de rassembler les 37 personnes inscrites auprès de l'ACCOB. On ne s'attendait pas à un tel succès précise Jean Claude Dutter. Nous avons dû créer une seconde liste d'inscriptions, déjà bien remplie pour refaire une nouvelle sortie en forêt d'ici quelques semaines.

Pandémie oblige, des groupes ont été réalisés pour répondre aux besoins du moment en matière de sécurité sanitaire, ce qui a obligé à limiter l'affluence.

Lors d'une présentation avant le départ, il a été rappelé en premier lieu que **les projets de carrières portés par GC Conseil ne sont pas arrêtés du tout** comme certains le pensent.

La municipalité, avant les élections avait fait la promesse de « **les enterrer** » à l'identique du projet de carrière de Bugangue ; rien n'est fait ce jour martèle le Président. C'est « **un projet rampant** » encore aujourd'hui, pour reprendre l'expression même du Maire actuel B. U..

Un rappel des risques liés à de tels projets répond au questionnement des personnes nouvelles qui écoutent incrédules les explications données avec force détails.

Notamment les risques de pollution du gave d'Ossau et du chevelu du Bager, l'atteinte à la biodiversité déjà mise à mal, mais aussi au vu du réchauffement climatique, etc.

Les impacts sur le devenir des frayères du saumon Atlantique et des ressources d'eau potable sèment l'inquiétude des nouveaux venus, lisible sur leurs visages.

La randonnée guidée par des spécialistes (ornithologues, botanistes, géologues, écologues, etc...) répondent aux questions du public tout au long du parcours effectué sur le sentier VTT, sentier que l'ACCOB souhaite faire baliser en sentier pédestre prochainement, comme il l'était déjà en 2014.

(Travail en cours avec la CCHB)

Un pique-nique a revigoré la troupe sur la parcelle du Cerisier abîmée par la tempête, mais surtout dévastée par une forte négligence du gestionnaire ; fait qui a atterré nombre de personnes. Le Président a retracé l'historique de la destruction de ces arbres remarquables qui avaient été labellisés par le Président de A.R.B.R.E.S, George FETERMAN en 2018. Label qui aurait dû être validé par la nouvelle municipalité au moment de reprise de la mairie.

Dernièrement, l'ACCOB a réalisé un travail conséquent sur les parcelles voisines, pour obtenir une compensation et ainsi renouveler ainsi un autre « Ensemble Arboré Remarquable ». C'est une façon d'assurer la conservation des espèces animales et végétales inféodées à ces lieux, de plus en plus rares sur la chaîne des Pyrénées.

Il ne reste que 4% de vieilles forêts sur l'ensemble de la chaîne.

Il faut noter également le rôle des gros arbres en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Une étude récente mentionne que dans une parcelle de forêt, 3 % des plus gros arbres captent 42% du carbone, sans oublier qu'ils rejettent autant d'oxygène !

De très nombreux autres sujets sont développés sur les différents spots qui parsemaient ce parcours

pédagogique, à la plus grande satisfaction des personnes qui nous accompagnaient.

Les congratulations au moment du retour ont revigoré le moral des membres de l'association.

Certains ont proposé leur soutien et aide pour le plus grand bonheur des membres de l'ACCOB qui a réellement besoin de membres actifs pour mener à bien tous les projets.

Nous allons donc organiser une rando semblable dans 3 à 4 semaines, pour répondre à l'intérêt porté à la forêt, aux vieux arbres, des nouveaux inscrits sur la liste d'attente.

Jean Claude Dutter